

22 tonnes de bœuf argentin rejetées par la Chine : l'antibiotique fantôme qui interroge l'Europe

25 avril 2026

<https://www.profession-gendarme.com/22-tonnes-de-boeuf-argentin-rejetees-par-la-chine-lantibiotique-fantome-qui-interroge-leurope/>

Du chloramphénicol interdit depuis trente ans retrouvé dans une cargaison argentine. Un incident discret, mais révélateur des risques sanitaires que l'accord UE-Mercosur pourrait faire peser sur les consommateurs européens.



L'information est passée presque inaperçue dans le flot des nouvelles économiques de ce mois d'avril. Pourtant, elle concentre en quelques dizaines de kilos de viande congelée une question fondamentale que des millions de consommateurs européens devraient se poser : **qui contrôle ce que nous mangeons?**

Les douanes chinoises ont refusé l'entrée sur leur territoire d'**une cargaison de 22 tonnes de bœuf**

en provenance d'Argentine. La raison : la présence de **chloramphénicol**, un antibiotique interdit pour la consommation humaine depuis trois décennies, détecté dans les échantillons prélevés à l'arrivée. Dans la foulée, Pékin a suspendu les droits d'exportation de l'usine de conditionnement argentine concernée, l'une des principales du pays. « Si 22 tonnes de viande contaminée ont pu quitter l'Argentine et arriver jusqu'aux frontières chinoises, qu'en sera-t-il du contrôle effectif de flux commerciaux accrus vers l'Europe ? »

Un antibiotique interdit, mais toujours présent

Le chloramphénicol n'est pas n'importe quelle molécule. Découvert en 1947, cet antibiotique a été progressivement banni de la chaîne alimentaire en raison de sa toxicité grave : son effet le plus redouté est **l'anémie aplasique**, une destruction irréversible de la moelle osseuse, mortelle dans certains cas, qui peut se déclarer plusieurs semaines après l'exposition et dont l'incidence, bien que faible, est jugée inacceptable pour la population générale. En Europe, son usage vétérinaire à des fins alimentaires est strictement interdit depuis les années 1990. L'Union européenne fixe à zéro tolérance son seuil de présence dans les denrées d'origine animale. Les États-Unis, le Japon et la Chine appliquent des règles similaires. Pourtant, la substance continue d'être détectée sporadiquement dans des importations en provenance de pays où les contrôles à la production restent insuffisants.

Chloramphénicol : ce qu'il faut savoir

- **Nature** : antibiotique bactériostatique de la famille des phénicolés, isolé en 1947 à partir de la bactérie *Streptomyces venezuelae*.
- **Usages légaux résiduels** : en médecine humaine, uniquement par voie locale (collyres) ou,

en dernier recours, pour les méningites sévères chez les patients allergiques aux pénicillines.

• **Usages illicites détectés** : employé dans certains élevages bovins et apicoles comme traitement préventif bon marché.

• **Risque principal** : anémie aplasique irréversible, potentiellement mortelle, pouvant survenir plusieurs mois après l'ingestion. Aucun seuil d'exposition considéré comme « sûr ».

La Chine, gardienne improbable des normes

Il est piquant de constater que c'est la Chine, premier partenaire commercial de l'Argentine, qui a joué ici le rôle de vigie sanitaire. Pékin applique depuis plusieurs années une politique de tolérance zéro sur les résidus de médicaments vétérinaires, et n'hésite pas à bloquer immédiatement les exportations d'un fournisseur dès qu'une anomalie est détectée. Cette rigueur n'est pas désintéressée, elle protège aussi l'industrie agroalimentaire chinoise de la concurrence étrangère, mais elle produit un effet réel : **les cargaisons sont contrôlées.**

Ce n'est pas la première fois que **Pékin sonne l'alarme sur des viandes sud-américaines.** En 2022, quatre abattoirs brésiliens des groupes JBS et Marfrig avaient été frappés de suspension sans que les autorités chinoises précisent publiquement les motifs. La pratique est rodée : **suspendre d'abord, négocier ensuite.**

Le spectre du Mercosur

L'affaire prend une dimension politique particulière au regard du calendrier européen. **Le 1^{er} mai 2026** l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur — **Argentine, Brésil, Uruguay, Paraguay, Bolivie** — entre provisoirement en vigueur, après plus de vingt ans de négociations et **la signature d'Ursula von der Leyen.**

Cet accord prévoit notamment l'ouverture du marché européen à des volumes accrus de viande bovine

sud-américaine, **sous réserve du respect des normes sanitaires européennes**. Ses défenseurs affirment que les standards de l'UE s'imposeront contractuellement aux importateurs. Ses détracteurs, eux, pointent l'écart persistant entre les normes de production : **en Argentine et au Brésil, certaines substances interdites en Europe** (hormones de croissance, certains antibiotiques) sont encore utilisées ou contrôlées avec moins de rigueur.

1990 L'Union européenne interdit le chloramphénicol dans les élevages destinés à la consommation humaine.

2021 L'Argentine suspend temporairement ses exportations de bœuf pendant un mois pour juguler l'inflation intérieure, provoquant des tensions sur le marché mondial.

2022 La Chine suspend quatre abattoirs brésiliens (JBS, Marfrig) sans motif officiellement précisé.

Avr. 2026 Les douanes chinoises rejettent 22 tonnes de bœuf argentin contaminé au chloramphénicol et suspendent l'usine exportatrice.

1^{er} mai 2026 Entrée en application provisoire de l'accord UE-Mercosur. Les flux commerciaux de viande bovine vers l'Europe sont appelés à augmenter.

Que risque le consommateur européen ?

Les autorités européennes disposent du système d'alerte rapide RASFF (*Rapid Alert System for Food and Feed*), qui permet de **bloquer et de retirer du marché des produits signalés comme dangereux**. Ce système a fait ses preuves sur des denrées originaires de pays tiers. Mais son efficacité repose sur des contrôles à l'importation suffisamment fréquents pour intercepter les lots contaminés avant qu'ils n'entrent dans la chaîne de distribution.

Or, avec **l'augmentation des volumes importés prévue par l'accord Mercosur**, les services

vétérinaires européens aux frontières devront faire face à un afflux de cargaisons supplémentaires. La question des moyens humains et techniques alloués à ces contrôles n'a pas encore été tranchée par les institutions européennes.

« L'élevage européen est soumis à des normes de traçabilité, d'interdiction d'hormones et de contrôles vétérinaires rigoureux. Il devra affronter des importations issues de systèmes où les exigences sont différentes, et les coûts moindres » constatent les spécialistes.

Un signal faible à ne pas ignorer

Vingt-deux tonnes sur des millions qui transitent chaque année entre les Amériques, l'Asie et l'Europe : l'incident argentin est, en volume, un fait mineur. Mais les incidents sanitaires se mesurent rarement à leur poids brut. **Le chloramphénicol n'aurait pas dû se trouver dans cette cargaison.** Son usage dans l'élevage bovin est une infraction aux règles internationales. Et pourtant, il était là, détecté non pas à la source, dans les exploitations argentines ou à la sortie des abattoirs, mais à l'autre bout du monde, par un pays qui n'est pas réputé pour la clémence de ses contrôles douaniers.

Pour les défenseurs de la souveraineté alimentaire et les organisations agricoles qui ont manifesté contre l'accord Mercosur à Bruxelles ces dernières semaines, cet épisode est une illustration supplémentaire de ce qu'ils dénoncent depuis des mois : **l'asymétrie des normes, la porosité des contrôles, et le risque que la recherche de compétitivité commerciale** ne se fasse au détriment de la santé des consommateurs. Le débat ne fait que commencer. Le 1^{er} mai approche.